

LE MESSENGER SYNDICAL

Organe des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Union Régionale de l'Ouest

Administration et Rédaction : 6, Rue de Bel-Air, Nantes

12, Avenue Félix-Faure — NANTES

INCENDIE - Ancienne Mutuelle du Calvados
dernier dividende 10 O/O

VIE - La MUTUELLE-VIE
dernier dividende 8 O/O

ACCIDENTS - Les Anciennes Mutuelles Accidents
Loi 1898 - Individuelles - Automobiles
Agric. - Gens de Maisons - Glaces, etc.



— TRAVAUX —
DE COMPTABILITÉ

Placement gratuit des Elèves par les soins de l'Association Amicale des Anciens Elèves

ÉCOLE PIGIER

NANTES - rue Crébillon, 6 et 8
— Téléphone 2.14 —

ENSEIGNEMENT RAPIDE & INDIVIDUEL - COMMERCE, COMPTABILITÉ
STÉNO-DACTYLO, LANGUES, etc. - COURS DE COUPE & DE COUTURE

HOMMES, JEUNES GENS | DAMES, JEUNES FILLES
Inscription à toutes époques | Entrées et Salles spéciales
de l'année | PROFESSEURS DAMES

Union Régionale
des
Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Ouest
Siège, 6, rue de Bel-Air, Nantes

CONVOICATIONS
Bureau de l'U. R. — Réunion ordinaire
le mercredi 7 mai, à 19 heures, au siège,
6, rue de Bel-Air.

Commission de rédaction du journal. —
Réunion le mercredi 14 mai, à 19 h., au
siège, 6, rue de Bel-Air.

Union Nantaise
DES
Syndicats de Travailleurs Chrétiens
6, rue de Bel-Air

PERMANENCE
La permanence est assurée tous les jours
au siège, 6, rue de Bel-Air : Le matin, de
8 à 9 heures, et de 11 h. 30 à 14 heures ;
le soir, de 17 à 18 h. 30.

Chaque soir, de 19 heures à 20 heures,
tous renseignements sont fournis par les
membres des bureaux des Syndicats.

Société de Secours Mutuels
Des Travailleurs Chrétiens
Siège, 6, rue de Bel-Air

CONVOICATION
Réunion du Bureau le mardi 6 mai,
à 20 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

SERVICE D'ACHATS EN COMMUN
Le service d'achats est ouvert les mardis
et jeudis, de 14 heures à 19 h. 30 ; mer-
credis et vendredis, de 18 h. 30 à 19 h. 30 ;
le samedi matin, de 8 h. 30 à 11 heures ;
le soir, de 14 h. à 19 heures.

La Maison Familiale
Société d'Habitations à Bon marché, réunie
à l'Union régionale des Syndicats de
Travailleurs chrétiens. Siège social : 6,
rue de Bel-Air, Nantes.

Permanence par le secrétaire tous les
jours, de 16 à 19 heures.

1^{er} CONGRÈS
de l'Union Régionale des Syndicats de
Travailleurs Chrétiens de l'Ouest
des 15 et 16 mars 1924
NANTES (suite)

Reprenant le compte rendu de notre
Congrès, nous nous étions arrêté au toast
prononcé par M. J. Zirnheld, président de la
C. F. T. C., qui s'exprime ainsi :

« Mes chers amis,
» Permettez-moi de me joindre à notre
ami Pressensé pour remercier, non plus
seulement au nom de l'Union Régionale
de l'Ouest, mais encore au nom de la
Confédération tout entière, les amis par-
ticulièrement dévoués qui ont apporté, à
l'occasion de votre Congrès Régional, les
témoignages très précieux de sympathie
et de bienfaisance.

« Et d'abord, M. le Chanoine, je m'en
voudrais de ne pas vous mettre au pre-
mier rang, car vous l'êtes à ce rang par
droit d'ancienneté. Vous avez été, à l'ori-
gine même de nos syndicats chrétiens, de
la région, l'ouvrier qui s'est heurté aux
premières difficultés. Vous avez été celui
qui, grâce à son dévouement, grâce au
soutien qu'il a toujours apporté à l'améliora-
tion de la classe ouvrière et à son aven-
ir, avez créé le Syndicat en quelque sorte,
car vous en avez préparé et vous avez
ouvert le chemin.

« Je ne puis donc que vous remercier
très sincèrement et très respectueusement
du concours si précieux que vous avez
apporté à nos organisations syndicales et
souhaiter que ce concours se prolonge
plus longtemps encore, dans le clergé de
votre région, et que votre magnifique
exemple soit largement imité.

« Je remercie également les représen-
tants, soit au Parlement, soit dans les Mu-
nicipalités, et je souhaite aussi qu'ils se
rendent compte de la force profonde qui
existe dans nos organisations syndicales,
pour que, lorsqu'ils auront besoin de s'as-
seoir solidement sur des opinions publi-
ques sérieuses, ils sachent qu'ils ont là les
artisans de la pacification du pays et qu'ils
y trouveront surtout les artisans de sa re-
constitution.

« Je n'ai point eu l'intention de pro-
noncer un toast pour vous, mais de vous
donner un mot d'ordre ; c'est un peu le
rôle du chef, puisque nous avons encore
le sentiment du nôtre ; le rôle du chef est
de laisser à ses soldats, lorsqu'ils les vi-
sité, un mot d'ordre, une consigne. Et
bien, aujourd'hui, je ne veux vous en lais-
ser qu'une seule et je vous demande de
la suivre, car elle est indispensable.

« Nous nous trouvons, à l'heure actuelle,
dans une crise nationale grave, nous
pourrions presque dire nous nous trou-
vons à l'heure actuelle dans une crise
mondiale grave. Ce qui fait l'assise même

de la Société, tout cela semble actuelle-
ment oublier les idées de justice, les idées
de charité et plus que cela encore, la
saine morale chrétienne ; tout s'oublie, de-
puis celui qui passe sur la misère et la
ruine de son pays, jusqu'à celui qui ne
fait pas son devoir là où Dieu l'a mis pour
le faire. Tous oublient la morale et c'est
parce que tous oublient la morale que
nous sentons en quelque sorte les fonde-
ments mêmes de la Société trembler sous
nos pieds.

« Dans des heures comme celles-là,
dont nous avons connu les pareilles il y
a quelques années, il n'y a pas que l'es-
pérance qui sauve, il n'y a pas que les
traditions. Il n'y a qu'une seule chose qui
puisse sauver la Société : c'est l'esprit de
sacrifice.

« Quand nous nous sommes trouvés, —
et ceux qui ont connu ces heures terribles
s'en souviennent encore et il serait bon
qu'ils s'en souviennent davantage —
quand nous nous sommes trouvés à ces
heures graves de la guerre, il ne s'agissait
plus de paroles, il ne s'agissait plus de
promesses, il ne s'agissait plus d'espéran-
ces, car, en quelque sorte, toutes les espé-
rances paraissent vaines, il s'agissait
uniquement de « tenir » et la seule con-
signe que l'on remettait à ceux qui étaient
à-bas pour sauver le pays, c'était de « ten-
ir » malgré tout, car ils le devaient.

« C'est cette consigne-là que je vous
laisse. Elle est peut-être un peu sévère et
l'aurais préféré, dans ce banquet familial,
vous laisser un souvenir un peu plus
joyeux, mais j'ai le devoir de vous la lais-
ser comme mot d'ordre de ce Congrès.

« Sacrifiez-vous à vos syndicats, qui
sont votre œuvre et votre fierté.

« Sacrifiez tout ce que vous pouvez
avoir de commodités.

« Sacrifiez quelque peu de votre situa-
tion, de votre santé.

« Sacrifiez tout ce qui pourrait légitime-
ment vous satisfaire ; ces heures de
sortie, de vie de famille, de gaieté, qui sont
nécessaires à l'homme et tous ces sacrifi-
ces-là accumulés (marqués du sceau de la
modestie), tous ces sacrifices feront que
vos œuvres grandiront, que vos œuvres
prospereront, que vos œuvres resplendi-
ront, et que nous aurons la joie de pouvoir
saluer en commun, avec des cris de fierté
et des hosanna de victoire, le succès que
nous aurons remporté, notre pays ayant
repris dans le monde et dans la Société
tout entière, de sa force, de sa grandeur,
de sa gloire. »

Enfin, c'est M. le chanoine Ménard qui
termine la série des toasts et nous dit com-
bien il est heureux de se trouver au mi-
lieu de nous en ce jour. Il exprime les re-
grets de S. G. Monseigneur le Fer de la
Motte, Evêque de Nantes, qui n'a pu venir
se joindre à nous, et en son nom nous
assure de toute sa sympathie pour nos
Syndicats chrétiens.

Puis M. le chanoine Ménard remercie
M. Zirnheld de l'effort qu'il lui a fallu faire
pour venir à Nantes, malgré sa fatigue,
mais il espère que la sympathie qu'il aura
trouvée de la part de tous durant ce Con-
grès lui fera oublier cette fatigue et qu'il
en remportera le meilleur souvenir.

Il assure M. Zirnheld de tout son dévoue-
ment aux Syndicats chrétiens, lui promet-
tant, malgré les difficultés trop grandes
qu'il trouve encore, de ne pas se découra-
ger, mais de continuer ce qu'il a fait jus-
qu'ici.

La série des toasts étant terminée, on se
lève de table et après le Benedicite cha-
cun reprend le chemin de la rue de Bel-
Air où doit avoir lieu la deuxième séance
d'études.

DEUXIÈME SÉANCE D'ÉTUDES
6, rue de Bel-Air

A 14 h. 30, M. J. Zirnheld, qui préside,
ouvre la séance et donne immédiatement
la parole à Mlle Graff pour son rapport
sur l'Esprit syndical.

Ensuite M. Maurice Ricordel, du Syndi-
cat des Employés, conseiller prud'homme,
nous donne un rapport sur « La Vie chère
et les Allocations familiales ».

Après avoir donné en entier la confé-
rence de M. J. Zirnheld et l'allocution de
Sa Gr. Mgr Ld Fer de la Motte, évêque de
Nantes, le prochain numéro du *Messageur*
donnera une analyse de ces deux rapports,
si substantiels et si intéressants.

SÉANCE DE CLOTURE
Salle Saint-Stanislas

A 16 h. 45 a lieu la séance de clôture.

M. G. Pressensé, président de l'U. R. de
l'O., préside, ayant à ses côtés M. J. Zir-
nheld, président de la C. F. T. C., et Mlle
Goupil, vice-présidente de l'U. R. de l'O.
Sur l'estrade également avaient pris place
Mlle Graff, des Syndicats féminins de Pa-
ris ; Mlle Popineau, du Syndicat de Tours ;
des délégués des Syndicats de Poitiers, An-
gers, Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon, et
les membres du Conseil de l'U. R. de l'O.

Dans la salle, S. G. Mgr l'Evêque de Nan-
tes occupait le fauteuil d'honneur, entouré
de MM. le chanoine Cassard, curé de Saint-
Similien ; M. le Supérieur du Collège Saint-
Stanislas ; M. le chanoine Ménard, direc-
teur des Œuvres diocésaines ; plusieurs
membres du clergé nantais, curés de nos
paroisses ou directeurs de Patronages ; le
Très cher Frère Camille, directeur des
Amicales de l'Ouest ; MM. député ; Jollan de Clerville, président du
Conseil général ; Vincent-Jouon, conseiller
général ; de la Tullaye, adjoint au maire
de Nantes ; Ogé, président de la Jeunesse
Catholique Nantaise, ainsi que bon nombre
de notabilités de la ville de Nantes, venus
nous témoigner leurs sympathies et nous
apporter leurs encouragements.

M. G. Pressensé ouvre la séance en re-
merciant tout d'abord S. G. Mgr l'Evêque
de Nantes d'avoir bien voulu accepter la
présidence d'honneur de ce 1^{er} Congrès ;
il remercie également toutes les personnes
qui ont bien voulu répondre à notre invi-
tation, nous témoignant l'intérêt qu'elles
portent à nos organisations syndicales, et
enfin tous les syndiqués dont l'assiduité
aux différentes réunions de la journée
prouve l'attachement qu'ils ont pour leurs
Syndicats.

Visitez à Nantes
les
Grands Magasins

DECRÉ

LES PLUS IMPORTANTS
et le MEILLEUR MARCHÉ
de TOUS les MAGASINS

Pour tous vos Achats en Tissus, Confections et Ameublement

ADRESSEZ-VOUS

A LA PREMIERE MAISON

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES — Téléphone 4.31

Les plus grands Assortiments — Le meilleur Marché

Georges GANUCHAUD & Fils

AU BON RESSEMELAGE

Place Sainte-Croix, NANTES

RIEN que de Solides Réparations

Livraison sous 2 jours

Le Magasin est ouvert en permanence de 7 h. 1/2 à 19 h.

REMISE 5% AUX SYNDIQUÉS

Puis, après avoir présenté M. J. Zirnheld, président de la C. F. T. C., que nous sommes toujours heureux d'entendre, et qui, quoique fatigué, a tenu quand même à apporter à l'U. R. de l'O. une marque de sympathie et d'attachement, il lui donne la parole.

Discours de Zirnheld

16 MARS 1924

Monseigneur,

Je veux, avant tout, exprimer à votre Grandeur toute la reconnaissance que nous lui devons pour le témoignage tout particulier de bienveillance qu'elle veut bien nous apporter aujourd'hui par sa présence. Ce n'est pas seulement pour nos organisations de l'Ouest, qui tiennent aujourd'hui leur premier Congrès régional, une preuve de paternelle sollicitude et un encouragement précieux ; c'est aussi pour toute la C. F. T. C. comme un symptôme, un symbole plutôt, que cette présence, ici même, du Pasteur de notre Eglise, à l'heure où il semble que dans toutes les classes de la société les esprits soient en désordre. Il semble que, de tous côtés, on cherche la vérité et qu'on essaie de la découvrir dans des sophismes ou dans des doctrines trop illusives. En ce qui nous concerne nous sommes trop heureux, Monseigneur, de votre présence, car elle dit à tous, à nos adversaires comme à nos amis, que nous n'avons pas besoin de chercher la vérité parce que nous la possédons en vous, nous la possédons en l'Eglise dont nous sommes les fils unis et soumis, et parce que, lorsque tous s'en vont livrés aux quatre vents de l'esprit, livrés à toutes les tempêtes et à toutes les erreurs, nous nous en allons délivrés et apaisés parce que le pilote est là qui nous guide.

Mesdames, Messieurs,

Une fois de plus, car ce n'est pas la première fois que j'ai le plaisir de venir à Nantes, on a bien voulu me demander de venir exprimer au public nantais ce que c'est que la C. F. T. C. ; de lui en faire l'histoire, de lui en indiquer le but et de lui faire connaître les principes acquis.

Une fois de plus, je vais essayer, d'une façon aussi courte et aussi précise que possible, de vous satisfaire. Je souhaite vivement que le succès déjà obtenu dans cette région se confirme et se précise et qu'il ne me tarde pas à venir vous convaincre soit suffisant pour qu'il apporte à nos Syndicats toute la possibilité de progrès nécessaire.

Quelle est l'histoire de la C. F. T. C. ? Notre ami Pressensé, tout à l'heure, nous l'a ébauchée en quelques mots, et cela suffirait peut-être, lorsqu'il rappelait qu'au début même du mouvement syndical en France, il existait un Syndicat unique au centre de Paris, Syndicat d'employés de commerce fondé en 1887, au lendemain du vote de la loi sur les Syndicats par un humble frère des Ecoles chrétiennes, et, puisque j'ai le bonheur de revoir dans cette assemblée cette robe qui nous est si chère, noire teintée de blanc, de nos anciens maîtres, qui sont les créateurs, les innovateurs de ce mouvement en France dans lequel nous espérons tant, permettez-moi de la saluer en votre nom avec une émotion reconnaissante et persuadé de trouver en sa présence comme le gage d'une tradition qui n'est pas morte, comme un gage aussi d'un espoir de retour que nous caressons tous.

Donc, en 1887, quelques jeunes gens faisant partie d'une association de perfectionnement religieux et social de Paris, se réunissent autour d'un frère, en vue de s'associer, de se syndiquer, pour défendre, pour soutenir leurs intérêts communs. Voilà quelles étaient les caractéristiques

de ce mouvement naissant : rappelons-le car il est nécessaire que sans cesse cette préoccupation reste dans nos esprits, catholiques convaincus, réunis autour d'un représentant de l'Eglise.

Voilà toute l'histoire de la C. F. T. C., elle date de 1887 et depuis cette date, c'est par une suite d'efforts persévérants et modestes que notre mouvement s'est peu à peu développé.

Ce fut d'abord le Syndicat des Employés qui organise petit à petit ses services au fur et à mesure que les cotisations lui apportent des ressources et qui, en 1900, eut l'honneur d'être le premier Syndicat couronné au moment de l'Exposition universelle, qui, en 1903, eut l'honneur d'être le premier Syndicat français qui, dans une assemblée de Syndicats internationaux, fit connaître la doctrine catholique.

Petit à petit, en 1901 et 1902, des Syndicats se créèrent à Lyon, dans l'Isère, à Paris, puis des Syndicats ouvriers. A la veille de la guerre, une Fédération de Syndicats d'Employés du commerce et de l'Industrie était créée en 1913.

La plupart des organisations syndicales d'employés, masculins et féminins, et les organisations étaient prêtes à s'unir en une Confédération, à la création de laquelle la guerre, malheureusement, amena un arrêt.

La guerre vint. Eh ! mon Dieu, ces travailleurs catholiques que nous étions eurent l'impression qu'ils devaient être des tenants du devoir et non pas des profiteurs de la guerre. Ils eurent l'impression que leur devoir n'était pas de rester à l'arrière pour attendre les événements, mais plutôt de prendre place à l'avant, là où l'on se battait, là où le devoir était plus difficile à remplir.

Hélas ! ces organisations eurent à subir des pertes plus particulièrement dures. Le Syndicat des Employés y laissa près d'un millier de ses membres, sur 8.000 qu'il comprenait alors ; et, sur ces 8.000 près de 6.000 furent mobilisés. Il perdit son secrétaire général, il perdit, en quelque sorte, la fleur même de ses dirigeants, mais, en tous les cas, il y conserva l'honneur, et il peut, à l'heure actuelle, revendiquer bien haut la fierté d'avoir fait, à ce moment-là, tout son devoir.

Au lendemain de la guerre, que ces Syndicats, encore jeunes, aient subi une crise, cela n'a rien d'étonnant, mais il me semble qu'ils se sont bien comportés. Elle fut courte, déjà au mois de mars 1919, un assez grand nombre d'organisations syndicales des pays alliés se réunirent à notre siège social pour témoigner leur sympathie à la France en la personne de notre Syndicat, en adoptant le programme des Travailleurs chrétiens qui devait être en grande partie placé dans l'article 13 du Traité de Versailles.

En novembre 1919, comme vous l'a dit votre président, naissait la C. F. T. C. A l'heure actuelle elle compte 125.000 membres ; elle réunit 875 Syndicats. Elle a pris place, drapeau déployé et convictions ouvertes, au Conseil Supérieur du Travail, où neuf de ses membres représentent la Confédération ; où trois d'entre eux font partie de sa Commission permanente, et où son secrétaire général a eu l'honneur d'être désigné comme délégué du gouvernement à la Confédération internationale de Genève.

Je n'ai pas besoin de vous apprendre, à Nantes, quel succès matériel et moral a été remporté par nos camarades aux dernières élections. Ce succès n'a pas été remporté seulement à Nantes, mais dans toute la France, puisque 55 ont été élus et plus de 15 sièges enlevés de haute lutte.

Il y a donc là, en cette histoire, déjà assez d'indications pour vous faire comprendre quelle force de cristallisation, pour me servir du terme du Président de la République, et combien son influence peut être grande.

Mais une histoire n'est pas suffisante pour préciser la portée d'un mouvement : il faut encore indiquer quel est son but,

ce qu'il poursuit, et je vais essayer de le faire, aussi rapidement que possible, pour la C. F. T. C.

Ce que poursuit la C. F. T. C. C'est l'organisation de la profession. Dès le début de 1887, ces modestes employés qui se réunissaient autour d'un humble frère des Ecoles chrétiennes, avaient été frappés par un fait qui, hélas ! avait été trop laissé de côté par la plupart des économistes, fussent-ils les plus distingués, et ce fait, c'était l'inorganisation de la profession. C'était la nécessité de parer au désordre que cette inorganisation avait créé.

Et, en effet, qu'est-ce donc que la profession ? A quoi donc sert la profession ? Quelle est sa nécessité ? N'est-elle pas en réalité comme la cristallisation de la loi du travail ? Est-ce que ce n'est pas l'exécution de cette loi qui nous entraîne, chacun dans notre sens, à trouver le métier, à trouver l'emploi, la vocation qui doit justement nous permettre de satisfaire à la loi divine du travail ?

Est-ce que cette profession n'est pas une nécessité absolue, inéluctable à la fois pour la famille et la société ? Comment la famille pourrait-elle vivre si le père n'avait pas un métier ? si grâce à ce métier il ne pouvait parvenir à gagner les fonds nécessaires pour lui permettre d'exister ? Comment la famille pourrait-elle se perpétuer ? Comment pourrait-elle grandir ? si l'homme ne consentait pas à travailler à la sueur de son front, justement pour créer cette famille, pour la faire progresser dans la voie de Dieu et des hommes ?

Est-ce que la profession n'est pas indispensable à la société ? Est-ce qu'elle n'est pas la base même de la production ? Est-ce que cet effort personnel que chacun de nous fait en harmonie avec les efforts de son voisin n'est pas le secret de la vie de la société ? Est-ce que, si son harmonie disparaissait, est-ce que si la violence et le désordre se mettaient dans la production, est-ce que ce n'est pas la société elle-même qui courrait à la mort ?

Est-ce que la profession n'est pas une nécessité pour la production ? Voilà, ce que nous nous sommes dit, et ce que nous nous nous disons tous les jours. Cette nécessité absolue de la profession pour soutenir la famille et faire vivre la société...

Et si donc la profession est ainsi indispensable, est-ce qu'il faut laisser à l'occasion le soin de la sauvegarder, est-ce qu'il faut laisser au hasard le soin d'en assurer la continuité ?

Est-ce qu'au contraire cette préparation de la profession, et cette sauvegarde, et cette garantie nécessaires à la profession ne doivent pas être poursuivies par tous les catholiques ?

Il faut donc que la profession soit préparée puisqu'elle a une importance aussi considérable ; on ne peut laisser au hasard la possibilité de faire des producteurs et des professionnels. Il faut qu'elle soit préparée, et de très loin. Hélas ! nous constatons tous les jours combien, à l'école même, combien dans les programmes d'instruction on se préoccupe peu de l'avenir des enfants qui sont là et deviendront des travailleurs, combien peu on a le souci de se demander si ce qu'ils apprennent sur les bancs de l'école leur servira suffisamment pour l'avenir qu'ils visent et la profession qu'ils exerceront !

N'est-il pas utile et nécessaire que la profession s'occupe de l'école, qu'elle obtienne que cette école soit faite d'une façon pratique, pour que l'enfant devienne le professionnel de demain, et que l'école soit moralement une préparation pour les tâches que, demain, l'enfant devra accomplir et que l'effort soit complet, de telle sorte que ce professionnel sache ce que c'est que travailler, et la conséquence de ses devoirs, et comment il peut revendiquer ses droits.

Quand l'enfant est sorti de l'école, lorsqu'il a commencé à tâtonner dans la vie, est-ce qu'il faut le laisser aller au hasard ? est-ce qu'il ne faut pas s'occuper de com-

pléter ces éléments d'instruction et d'éducation qu'il a reçus à l'école ? Faut-il le laisser au moment où il doit choisir sa profession ? Il faut lui signaler le danger de choisir une profession pour laquelle il ne serait pas apte, et le mettre dans la voie où il trouvera la juste satisfaction de ses besoins, la juste possibilité de son perfectionnement.

C'est au moment où l'enfant sort de l'école qu'il faut l'orienter vers la voie professionnelle, car il ne faut rien laisser au hasard dans la vie, où il pourra plus tard trouver de quoi subvenir à son existence et à celle de sa famille.

Lorsqu'on a orienté l'enfant dans la voie qu'il doit suivre, n'y a-t-il pas une seconde nécessité de lui donner les moyens d'apprendre son métier, et non pas au hasard des rencontres, des occasions, mais avec toute la possibilité nécessaire de travailler et d'apprendre, avec toute la possibilité nécessaire de perfectionner, et de lui donner, par conséquent, tous les moyens pour que ce qu'il veut et doit savoir soit rapidement appris.

Lorsqu'enfin c'en est fini de sa tâche, lorsqu'il connaît son métier, lorsqu'il peut certainement accomplir les devoirs qu'il lui impose, est-ce que c'en est fini ? Ne doit-on pas s'occuper de faire de ce travailleur autre chose qu'un homme tourné vers le labeur ? On doit essayer de le perfectionner encore, on doit ouvrir son esprit au programme social et économique et lui donner les moyens de se perfectionner de plus en plus, afin que, s'il est capable de faire autre chose que son métier, de faire un chef d'entreprise, un contremaître, par exemple, on ne le laisse pas sommeiller là, mais d'employer une âme dont le corps serve ainsi la préparation au métier.

Pour orienter l'enfant dans la voie professionnelle, pour lui donner les moyens d'apprendre ce qu'il doit savoir, pour lui apprendre les secrets de son métier, pour soutenir son esprit et faire de ce travailleur un véritable citoyen, qui donc peut intervenir et apporter l'aide éclairée, sinon encore la profession organisée, car c'est elle qui sait le mieux les besoins qu'elle a en hommes, en science, et c'est à elle enfin de faire de ces travailleurs des hommes plus aptes chaque jour à remplir leur tâche. et cette organisation de l'enseignement et de l'apprentissage, est-ce qu'elle n'est pas un devoir de notre situation.

Elle s'impose à tous, qui que nous soyons, patrons, employés ou ouvriers.

Est-ce qu'à l'heure actuelle la tâche essentielle, celle qui nous sauvera de la crise dans laquelle nous nous débattons aujourd'hui, n'est pas de produire pour que le pays s'enrichisse par sa production, pour que nous trouvions une solution à la vie chère, et de mettre sur le marché les produits dont nous avons besoin.

Dans cette œuvre, c'est le devoir de tous d'apporter leur concours à l'organisation professionnelle, puisque c'est elle qui a la charge de la jeunesse et de ses intérêts. Par conséquent, dans ce rôle de préparation à la profession, il semble que l'organisation professionnelle ait une grande et noble tâche à remplir, et il est nécessaire que cette organisation existe pour que cette tâche soit remplie.

Il faut, ai-je dit tout à l'heure, que la profession soit assurée, qu'elle soit sauvegardée. Et, en effet, puisque la profession va servir essentiellement à créer et à faire vivre la famille, n'est-il pas indispensable que les conditions dans lesquelles elle s'exerce, que les salaires qui en sont les résultats, que les efforts qui sont faits pour

Pour vos Achats

Vins de Table - Vins fins et Liqueurs

ADRESSEZ-VOUS A LA MAISON

THÉOPHILE GUILLON

où vous trouverez le plus grand choix et aux meilleures conditions

DEMANDEZ La "FINE-BRETAGNE"

la meilleure des Eaux-de-Vie de Vin

Téléphone 8.97

Pour les Syndiqués, remettre les Commandes, 6, rue de Bel-Air

GRANDE PHARMACIE DE PARIS

Place Royale - NANTES - Rue d'Orléans

Prix les plus réduits - Produits les plus purs

Réduction 5 %, sur présentation de leur carte, à tous les Membres des Syndicats de l'Union

SPÉCIALITÉS ET EAUX MINÉRALES EXCEPTÉES

SPORTS

10 % aux Syndiqués

(sauf sur articles Tennis)

NANTES-SPORTS

10, rue de l'Écluse, 10

JEUX

COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES
15, rue du Calvaire

TOUS LES TISSUS

NANTES
15, rue du Calvaire

La plus importante organisation française spécialisée dans le tissu

MAISONS DE VENTE A PARIS (place Saint-Philippe-du-Roule) ET DANS LES PRINCIPALES VILLES DE FRANCE

améliorer ces conditions et ces salaires aient pour but essentiel la famille, son existence et son progrès. Lorsque, par exemple, en tant que travailleurs chrétiens, nous demandons que les salaires des travailleurs ne soient pas des salaires de famine, que ces salaires ne soient pas les salaires nécessaires à l'individu seul, mais qu'ils soient nécessaires à la fondation d'une famille, est-ce que nous ne répondons pas à la préoccupation essentielle qui est la formation de la famille, première cellule sociale; et quand nous réclamons, par tous les moyens, pourvu qu'ils soient légitimes, que ces salaires soient mis à la hauteur des besoins de la famille, que ce soit sous une forme générale, soit sous la forme de sursalaires, soit sous la forme d'allocations familiales qui tient un compte exact de la valeur sociale du travailleur, puisqu'elle tient un compte exact de ses charges de famille, que ce soit sous une forme ou sous une autre, nous entendons soutenir et sauvegarder la profession, soutenir et sauvegarder l'existence familiale.

Lorsque nous demandons que les heures de travail soient établies de telle sorte que le travailleur puisse être libre un temps suffisant, que ce ne soit pas l'usine ou l'atelier qui paraissent être la seule tâche à laquelle il soit convié, c'est que nous avons encore en vue la famille; c'est que nous voulons que le travailleur puisse être, et soit en réalité un chef de famille; c'est que nous voulons que le travailleur puisse être, et soit en réalité, dans la famille l'autorité qui s'impose et qui est indispensable pour l'éducation des enfants; et lorsque nous demandons que l'on cesse cette ancienne pratique des heures de travail interminables, c'est que nous voulons que le père de famille soit à son foyer le temps nécessaire pour qu'il puisse exercer son autorité et le devoir d'éducation de ses enfants; et c'est encore dans l'intérêt de l'existence, du progrès physique et moral de la famille.

Lorsque nous demandons qu'à l'atelier on se préoccupe des questions d'hygiène physique, comme des questions d'hygiène morale; lorsque nous demandons qu'on ne mette pas le travailleur dans des conditions de travail telles que ses forces physiques puissent en pâtir; lorsque nous demandons surtout que dans les magasins, dans les bureaux comme dans les ateliers, on veille à l'hygiène morale, c'est que nous voulons que l'âme du travailleur soit sauvegardée; c'est que nous trouvons que cette immoralité qui s'étend dans la classe ouvrière provient trop de certaines promiscuités de travail ou d'après travail; c'est que nous disons aux chefs d'entreprises: c'est votre responsabilité qui est engagée, car, cette immoralité qui se répand, vous devez la combattre, comme vous essayez de combattre la déchéance physique, et vous ne la combattez que si vous arrivez à faire régner dans vos bureaux, dans vos ateliers, dans vos magasins, la morale nécessaire.

Lorsque nous exigeons, (car nous l'exigeons), le repos dominical et non pas le repos hebdomadaire, c'est encore l'âme du travailleur et c'est le principe moral même de la famille que nous voulons sauvegarder.

A l'heure actuelle, si la classe ouvrière en trop grande proportion s'est éloignée de l'Eglise, c'est, sans doute, à cause de l'école sans Dieu. Mais pourquoi a-t-elle été permise? Pourquoi? C'est presque toujours parce que le travail du dimanche, pendant des années s'est imposé aux travailleurs et que, pendant plus de 100 ans, le travailleur a dû rester le front rivé à sa tâche, et qu'il n'avait pas la possibilité de lever les yeux vers le ciel; qu'il n'avait pas la possibilité de reconstituer sa famille et d'aller, lui, le chef de famille, avec femme et enfants, prier son Dieu et trouver près de Lui les consolations nécessaires.

Si nous voulons sauvegarder la profession en réclamant de tous, qu'ils soient chefs d'entreprise ou qu'ils soient pou-

voirs publics, ou que ce soit la municipalité, lorsque nous réclamons d'eux un souci plus grand et surtout une solution plus rapide de la question de l'habitation ouvrière, c'est que nous avons en vue, encore une fois, l'âme du travailleur et son état physique.

Il suffit d'aller dans les grandes villes, visiter certaines rues, entrer dans certaines maisons, contempler certains logements, où sont entassés, pêle-mêle, père, mère, enfants, sans distinction d'âge ni de sexe, dans une ou deux pièces insuffisantes à loger une famille; il faut avoir contemplé ces taudis malsains pour se rendre compte du danger, pour l'état physique et moral, que court la famille ouvrière.

Il faut savoir que, dans une ville comme Paris, il y a encore 1/3 qui est la condamnation d'un tel régime, 1/3 des logements qui sont insuffisants et dans lesquels périssent une population qui ne peut trouver une des conditions morales nécessaires à l'homme.

Nous réclamons qu'on s'occupe des logements ouvriers, nous voudrions voir, comme en Allemagne, à côté de toute usine qui se monte, la cité ouvrière se monter en même temps. Il semble que nous réclamons quelque chose de juste, que nous réclamons quelque chose de favorable aux travailleurs, ainsi qu'aux chefs d'entreprise; et voici pourquoi nous estimons que la profession doit être sauvegardée en la personne du travailleur. Et comment les conditions de travail peuvent-elles être justement déterminées, comment les conditions de salaire peuvent-elles être établies et respectées, comment l'aboutissement de ces améliorations dans le logement et dans les salaires peut-il être poursuivi, sinon par l'organisation professionnelle encore, par le groupement des travailleurs: ouvriers et employés d'un côté, patrons de l'autre; sinon par leur assemblage, en quelque sorte, mais dans des commissions mixtes, où, avec un égal souci du devoir, on discutera la question en commun, on essaiera de trouver des solutions faciles et de réaliser les perfectionnements nécessaires, et cela, dans la mesure du possible, avec toutes les possibilités que suggérera la générosité à la nécessité, avec le même souci de justice et de charité.

Il faut, encore une fois, que la profession soit assurée. Est-ce que nous ne devons pas contempler avec quelque indignation, comme le grand Pape Léon XIII, la misère imméritée du travailleur? Est-ce que nous ne devons pas chercher à rendre moins lourde et moins grave la situation de celui qui travaille lorsque les risques professionnels s'abattent sur lui? Lorsque le chômage, la maladie, l'accident, la vieillesse viennent arrêter ses possibilités de travail, lorsqu'il a épuisé les quelques rares économies qu'on a accumulées dans le ménage, lorsque la famille du travailleur risque d'être dispersée parce que le travailleur lui-même n'est plus en état de suffire à son existence? Ceux qui ont vu de près le monde du travail, ceux-là seuls peuvent dire quel souci journalier, quelle inquiétude continuelle sont pour la famille du travailleur ces risques de la vie professionnelle. Celui qui a vu, lorsque le père de famille est malade, les yeux pleins d'anxiété de la mère, celui qui a connu ces moments où la faim et la maladie règnent dans le ménage; celui qui a pu se rendre compte de cette injustice impardonnable qu'est, pour un travailleur, lorsqu'il a toute sa vie rempli sa tâche, lorsqu'il a été l'homme de devoir que sont presque tous les travailleurs français, lorsqu'il serait en droit de pouvoir vivre honorablement; ceux qui l'ont vu traîner la misère, parce qu'il a été jeté sur le pavé, avec une retraite insuffisante qui se chiffre encore par 300, 400, 500 ou 1.000 fr. par an, ceux-là demandent à grands cris qu'on se presse d'apporter cette magnifique modification de notre régime, cette magnifique réalisation de charité publique que serait la loi sur les assurances sociales; ceux-là réclament comme ils réclament la justice; et ceux-là se disent que, si cette justice n'est pas rendue, avant qu'il soit trop tard, il se pourrait que la nervosité soit trop forte et que le travailleur se laisse aller à des violences regrettables que nous redoutons.

Si nous comprenons ainsi la nécessité d'assurer la vie de la profession, est-ce que là encore l'organisation professionnelle ne peut pas intervenir utilement? Elle

peut intervenir lorsqu'il s'agit de la préparation, en organisant ces cours d'instruction professionnelle, ces commissions d'étude qui élargissent l'esprit du travailleur. Elle peut intervenir pratiquement dans la vie même et dans la sauvegarde même de la profession, lorsqu'elle s'adresse au législateur et qu'elle lui rappelle de temps à autre son devoir, lorsqu'elle lui indique l'actualité de certaines questions et l'importance qu'il y a à les résoudre. Elle peut aussi, cette organisation professionnelle, être elle-même réalisatrice. Elle peut aussi, en attendant que le législateur ait donné une satisfaction officielle à certaines revendications, elle peut aussi, cette organisation, les réaliser elle-même en attendant les perfectionnements nécessaires; elle peut les réaliser soit dans le sens de la coopération, en organisant une série de services qui permettront au travailleur d'augmenter la valeur d'achat de son salaire, qui permettront au travailleur de trouver, au point de vue des vacances, du repos, certaines organisations de vacances à bon marché, certains sanatoria et même certaines créations de lits dans les hôpitaux, quand la maladie vient s'appesantir sur la famille. Elle peut trouver également, cette organisation professionnelle, la possibilité de créer, par la mutualité, toute une série d'assurances contre les risques: caisses de chômage, caisses contre les accidents, caisses de retraite pour la vieillesse, pour soutenir les familles lorsque la mort du chef de famille vient les éprouver.

Tout cela, l'organisation professionnelle peut le poursuivre, car, tout cela, ce sont les services normaux que tout syndicat, bien organisé, doit posséder.

Mais, si nous avons envisagé ainsi la possibilité de préparer la profession, de la sauvegarder et de l'assurer, de quelle façon cette préparation, cette sauvegarde et cette garantie peuvent-elles être réalisées au point de vue territorial, par exemple? Il est bon, d'abord, que le syndicat, que l'organisation professionnelle existent pour les travailleurs d'une même localité; il est bon aussi que les syndicats d'une même profession puissent se réunir pour discuter et établir en commun les conditions d'existence de leur profession dans la nation. Il est bon, également, que tous les syndicats de toutes les professions, dans une nation déterminée se réunissent, s'entendent, se confédèrent, pour mettre en commun leurs propres forces, pour étudier en commun les questions d'intérêt général qui s'imposent à eux, et, par leurs forces mises en commun, essayer de les faire aboutir. Il est bon aussi, à l'heure actuelle, où les questions économiques s'internationalisent, à l'heure où ce n'est plus seulement sur le terrain de la cité, de la province, ni même de la nation que ces questions se discutent, à l'heure où d'énormes consortiums, où d'énormes cartels ont la prétention de régler à eux seuls, par delà les frontières et par dessus les traités, les intérêts économiques de ceux qui travaillent, il est nécessaire que ceux-là se préoccupent de défendre, sur ce terrain, avec les principes qui les guident, les intérêts même du travailleur.

Et c'est pourquoi nous avons créé les syndicats; c'est pourquoi nous les confédérons par métiers; c'est pourquoi nous les avons confédérés; et c'est pourquoi nous avons participé à la fondation de la C. F. T. C.

Voici le but que nous poursuivons et que nous avons en partie réalisé. Mais peut-être, quelques-uns d'entre vous diront: Mais ce but ressemble bien à celui que poursuivent toutes les organisations professionnelles. Nous avons entendu déjà défendre les mêmes revendications. Nous avons même peut-être entendu émettre les mêmes idées par les propagandistes de la C. G. T. et de la C. G. T. U.

Qu'est-ce donc qui vous distingue, vous, les travailleurs chrétiens? Qu'est-ce donc qui vous distingue, vous les travailleurs catholiques, de ces travailleurs socialistes et révolutionnaires? Qu'est-ce donc, les principes? les méthodes? Qu'est-ce donc qui nous distingue? C'est que nous sommes et que nous voulons rester avant tout des travailleurs catholiques; c'est que nous voulons poursuivre l'organisation professionnelle en employant les méthodes qui sont nées, qui sont sorties des délibérations des catholiques sociaux; c'est que nous voulons organiser la profession dans le domaine des principes et des doc-

Toutes Applications de l'Electricité

ANCIENNE MAISON MAILLARD
Armand TOUVERON

SUCESSEUR

15, Rue des Arts (actuellement rue Jean-Jaurès)
→ Téléphone 25.90 ←
Lumière - Force - Sonnerie - Téléphone
Grand choix de Lustrerie

Remise 5 0/0 aux membres des Syndicats sur présentation de leur Carte.

trines que le catholicisme même nous impose; et c'est pourquoi il y a entre nous et la C. G. T. et la C. G. T. U. un abîme entre les méthodes et les principes.

Il y a un abîme entre les méthodes. Et, en effet, nous voulons, et je vous l'indiquais tout à l'heure, nous voulons préparer, sauvegarder, garantir la profession; nous voulons la préparer, la garantir et la sauvegarder en collaboration avec tous les travailleurs sans exception.

Pour nous, il n'y a pas de diminution dans le mot de travailleur. Etre travailleur, c'est être celui qui, de quelque côté, de quelque façon que ce soit, s'applique à la profession.

Pour nous, un travailleur c'est aussi bien le plus modeste des manœuvres comme le plus grand général; et, entre celui-ci et celui-là, il n'y a pas de différence; et tous sont tenus à cette même collaboration, et tous sont obligés à cette même solidarité qui les unit dans la production et ce n'est que par la réunion de leurs efforts que cette collaboration peut être réalisée.

C'est pourquoi nous sommes de ceux qui ne peuvent admettre la lutte des classes, qui est une erreur profonde au point de vue de nos principes catholiques et au point de vue économique, car la solidarité unit les travailleurs entr'eux et c'est par cette solidarité et non par la lutte, qu'ils obtiendront satisfaction.

Nous sommes de ceux qui estiment que, de temps à autre, il est bon que les intérêts des travailleurs soient rappelés à ceux qui les représentent auprès des syndicats, et qu'il est bon qu'ils usent de leur influence sur leurs représentants pour faire connaître leur désir, leur volonté, lorsque cette volonté est légitime, et surtout lorsqu'elle a le souci de l'intérêt commun.

Il est bon que les organisations professionnelles suivent de très près les travaux des législateurs et qu'elles usent de leur influence pour obtenir d'eux des satisfactions nécessaires, mais pas au-delà. Nous ne sommes pas de ceux qui voulons, comme la C. G. T. et la C. G. T. U. prendre possession des pouvoirs publics; nous sommes de ceux qui connaissent le vieux proverbe français « à chacun son métier », et c'est le nôtre de faire ce que nous faisons, et de le faire bien, et mieux.

Nous laissons à d'autres le soin de pouvoir accepter et remplir des responsabilités de toute autre envergure que sont les responsabilités politiques; et c'est pourquoi il ne nous est pas possible de nous trouver d'accord avec les Cégétistes, lorsqu'il s'agit de choisir une influence légitime sur les pouvoirs publics, pour aboutir à l'investigation nécessaire à la prise de possession des pouvoirs publics, qui ne fera que remplacer une hégémonie par une autre, qui ne fera que remplacer une tyrannie par une autre.

Si nous sommes d'avis qu'il est nécessaire d'internationaliser même notre action, qu'il est nécessaire, sur ce terrain économique où nos intérêts ont été portés par d'autres que par nous, de les défendre, nous croyons que cet intérêt international doit plier le genou devant l'intérêt du pays. Nous aurions perdu notre temps à défendre la France, si nous essayions d'obtenir d'elle je ne sais quelles réparations qu'elle est incapable de nous accorder. Pour longtemps encore les nations sont nécessaires; elles sont des particularismes qui s'imposent, parce qu'une race n'est pas tout à fait la même chose qu'une autre race, une mentalité peut différer d'une autre; Dieu même a uni les mentalités diverses qui forment un pays en un bloc que nous n'avons pas le droit d'essayer d'éviter.

Si nous descendons sur le terrain international, nous devons défendre nos intérêts de travailleurs jusqu'au moment où ces intérêts sont en contradiction avec l'intérêt national, et c'est celui-là qui doit s'imposer à nous.

C'est pourquoi nous ne saurions admettre cet internationalisme équivoque de la C. G. T. et de la C.G.T.U. qui, après tout, ne consiste qu'à aller chercher à Amsterdam ou à Moscou des mots d'ordre qu'on pourrait aussi bien trouver à Paris; et, c'est pourquoi nous nous opposons énergiquement à cet internationalisme qui n'est qu'un leurre; et, c'est pourquoi, aujourd'hui comme hier, nous nous déclarons des travailleurs français et que nous entendons défendre, en même temps que nos justes intérêts, de travailleurs, les intérêts mêmes de la France.

DROGUERIE SAINT-CLÉMENT

Couleurs - Peintures préparées - Vernis
Verres à vitres

B. POISSONNEAU & A. SUATON

51, rue Saint-Clément - NANTES

BROSSERIES - PRODUITS D'ENTRETIEN

Remise 5 0/0 aux syndiqués (sauf sur essence, pétrole, cristaux)

CHAUSSURES LEGENDRE

20, Rue Contrescarpe - NANTES

La plus grand Choix
La meilleure Qualité
Luxe et Classique

REMISE A MM. LES MEMBRES DU SYNDICAT CHRÉTIEN

Si nous ne sommes pas d'accord avec la C. G. T. et la C.G.T.U. sur les méthodes, combien moins encore le sommes-nous sur les principes; et, ici, il me semble qu'il faut parler net et mes amis les travailleurs catholiques me soutiendront, j'en suis convaincu, lorsque j'affirmerai que jamais nos organisations syndicales n'ont rougi de leur foi, pas plus qu'elles n'ont rougi de leur drapeau.

C'est, encore une fois, en tant que catholiques que nous avons conquis notre place sur le terrain syndical et social; c'est encore en tant qu catholiques que nous entendons continuer à poursuivre notre action syndicale et sociale. C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous entendre avec la C.G.T. et la C.G.T.U., parce qu'à l'heure actuelle, il y a comme deux pôles opposés dans la mentalité générale, dans la mentalité universelle. Il y a, d'un côté, le catholicisme avec ses clartés et ses vérités éternelles; de l'autre côté le matérialisme avec ses instincts et ses appétits, et, entre ces deux pôles, nous avons choisi; mais il faudra que, tôt ou tard, tout le monde choisisse, parce qu'il n'y a pas d'accommodement avec les deux doctrines essentielles, il n'y a pas d'accommodement possible, pour nous, catholiques, puisque, ce que veut le matérialisme, c'est d'abord que le besoin crée le droit. Le matérialisme ne considère l'homme que comme un être matériel, presque comme un appétit; et, en le considérant ainsi, il ne voit de fin à la vie de l'homme que la satisfaction de ses appétits, et, cette satisfaction étant nécessaire, il en fait un droit et estime que le besoin crée ce droit. Ce même matérialisme estime que la force, elle, crée la justice. Il ne voit plus dans la justice cet idéal merveilleux que nous connaissons, nous autres catholiques, il voit dans la justice comme l'aboutissement d'une violence qui impose une volonté à une autre volonté. Il veut que ce soit la force elle-même qui décide entre les idées et les intérêts.

Le matérialisme est essentiellement une vie au jour le jour. L'homme étant borné à sa fin immédiate, il faut que tout ce qu'il ressent, que tout ce qu'il aime, que tout ce qu'il demande, que tout ce qu'il envie, que tout cela soit satisfait dans le court instant d'une vie humaine et il faut, par conséquent, que tout se résume à cette satisfaction, parce qu'en réalité, tout finit lorsque la vie de l'homme finit.

Nous disons qu'il ne nous est pas possible, à nous, catholiques, d'accepter de tels principes. Que ces principes viennent des mercantis, des Boches ou des socialistes révolutionnaires, peu nous importe; il nous est impossible de les accepter, car notre doctrine veut et nous impose autre chose.

Pour nous, en effet, ce n'est plus le besoin qui fait le droit, mais le devoir accompli. Lorsque le devoir est accompli consciencieusement, le droit en est le devoir nécessaire et c'est dans la mesure où le devoir s'accomplit que le droit peut se justifier.

Lorsque la justice s'impose, sans doute il faut la raisonner, mais la justice a comme borne l'imperfection de la nature humaine et ce qui vient la corriger, c'est la charité.

Il nous semble, à nous, que tout ne se termine pas ici-bas et que, ce qui nous apporte toutes les possibilités d'espérance, toute la force de conviction, toute l'énergie du dévouement, toutes les possibilités de sacrifice, c'est que nous savons que tout ne se termine pas avec le court instant d'une vie humaine, c'est que nous savons que toutes les peines que nous souffrons, que toutes les douleurs qui s'imposent à nous, que toute l'ingratitude de notre tâche journalière, tout cela sera réparé, récompensé par un juge suprême qui ne se laissera pas aller aux faiblesses de la justice humaine.

Entre les méthodes comme entre les principes, il n'y a pas de possibilité d'accommodement. C'est notre rôle, à nous, d'organiser la profession comme je vous l'ai expliqué tout à l'heure, et de la mener vers le but qu'elle veut atteindre à la lumière, à la clarté des principes éternels de la doctrine catholique.

Maintenant que j'ai exposé ce qu'est cette C.F.T.C., le but qu'elle poursuit, les principes qu'elle respecte, permettez-moi

CRÉDIT NANTAIS

ANC^{te} M^{re} JULES ROUSSELOT & C^{ie}
Société Anonyme au Capital de 20.000.000 de Francs
Rue Lafayette, 18 - NANTES
TÉLÉPHONE : 6.07 - 16.56 - 21.50
SUCCESSIONS : QUIMPER, BREST, LORIENT
BUREAUX :
CARHAIX, CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ,
PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, SAINT-POL-DE-LÉON
Compte Postal : NANTES N° 200 - Adr. Télégr. : CRÉDINANTAIS NANTES
Registre du Commerce : NANTES n° 129 B

Le Crédit Nantais fait toutes les Opérations de Banque

de n'avoir pas perdu mon temps et d'attendre quelque chose de vous.

S'il est ici des patrons qui m'entendent, qu'ils me permettent de leur dire que nous avons besoin, les uns et les autres, de collaborer pour qu'un peu plus de justice règne dans le monde social. Il est nécessaire qu'un chef d'entreprise, surtout s'il est catholique, entende la voix de ceux qu'il emploie. J'insiste sur la nécessité qu'il y a à ce que les patrons ne restent plus aussi loin, enfermés dans leur tour d'ivoire, et qu'ils essayent de se rapprocher de leurs ouvriers, de leurs employés, pour mieux connaître leurs besoins; de surveiller leur mentalité et d'essayer d'étancher leur soif de justice. Qu'ils ne les considèrent pas comme des étrangers, comme des marchandises ou comme des machines; qu'ils les considèrent pour ce qu'ils sont en réalité, c'est-à-dire leurs frères en Jésus-Christ.

Que votre présence, Monseigneur, m'autorise à m'adresser au clergé et à lui demander son concours pour ces organisations syndicales qui se répandent de plus en plus en France.

Nous avons besoin pour faire de bons syndiqués qu'ils soient de bons catholiques, et ce n'est que nos prêtres qui peuvent les préparer. Eux seulement peuvent, dans les moments difficiles, nous apporter les consolations nécessaires; eux seuls peuvent faire que tous ces jeunes gens, toutes ces jeunes filles, travailleurs de tous les métiers qu'ils ont entre les mains dans les patronages de toutes les villes, ne risquent pas, faute d'avoir été dirigés vers des organisations où leur doctrine et leur foi seront sauvegardées, d'aller se presser, comme ils le font trop souvent, dans les rangs de la C.G.T. et de la C.G.T.U., où leur foi et leur doctrine sont continuellement en danger.

Et puis, enfin, mes chers amis, permettez-moi de vous répéter le mot d'ordre que je vous donnais ce matin, disant de vous sacrifier pour vos frères de travail.

N'est-ce pas? quel creve-cœur pour nous, travailleurs catholiques, lorsque nous voyons autour de nous nos frères, qui sont d'honnêtes pères de famille, qui sont des hommes parfaitement droits et dignes d'intérêt, s'en aller petit à petit dans ces milieux cégétistes, socialistes et révolutionnaires, lorsqu'ils vont se perdre et perdre avec eux leurs âmes et tout ce qu'ils aiment; est-ce que nous allons les laisser s'en aller ainsi, se naufrager dans les tempêtes des sens et de l'esprit? Est-ce que ce n'est pas notre devoir, à nous, travailleurs, qui sommes de leur classe, de leur milieu, qui connaissons leur langage et leur cœur, de leur dire: « Ne partez donc pas ainsi à l'aventure et ne vous en allez pas ainsi vers toutes les illusions, vers toutes les chimères. Venez donc vers la maison de votre Maître, notre Père commun; venez vers notre organisation syndicale, où nous nous efforcerons de satisfaire vos besoins, vos désirs; où nous nous efforcerons de faire triompher vos justes droits; venez vers la maison de votre Maître que vous avez si longtemps méconnue, elle vous reste accueillante comme la maison du Père restait accueillante à l'Enfant Prodigue; et, si nous ne nous lassons pas de vous adresser cet appel, si chaque jour nous faisons notre organisation syndicale plus forte, si chaque jour nous lui donnons des services nouveaux où le travailleur pourra sans cesse trouver aide et assistance, et si nous perfectionnons notre œuvre, alors les plus grands espoirs nous seront permis, alors, un jour ou l'autre, nous verrons revenir à nous ces masses lassées, car elles verront sur notre maison, où la croix brillera, ces paroles:

Ici est la vérité! Ici est la voie! Ici est la vie!

H. LANGLOIS

Fabricant - Bijoutier - Joaillier

19, Rue de la Marne - NANTES
HORLOGERIE - ORFÈVRE

REMISE 10% AUX MEMBRES DU SYNDICAT

LIBRAIRIE-PAPETERIE
Impressions en tous Genres

M. GOUTHIERRE

Place Saint-Clair - NANTES

Remise 5% aux Syndiqués - Polycopie M. R. G. - Circulaires

Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie

CONVOCAION

La réunion mensuelle du Conseil syndical aura lieu le vendredi 9 mai, à 20 h., au siège, 6, rue de Bel-Air.

PERMANENCES

Les permanences suivantes sont assurées tous les lundis et vendredis, de 19 h. à 20 h., au siège, 6, rue de Bel-Air:

Recrutement: Par M. Foulon, secrétaire;

Placement: Par M. Gustave Pressensé, président;

Cotisation et Coopération: Par M. Buerne, trésorier.

FAMILLE SYNDICALE

NAISSANCE

Notre camarade Dugast nous a fait part de la naissance de son deuxième fils, survenue au début d'avril.

Nos félicitations aux heureux parents et nos souhaits de bonne santé pour la mère et pour l'enfant.

Section des Dames

Syndicat des Dames employées du Commerce et de l'Industrie

18, rue Talensac. Téléphone: 19.55

CONVOCAION

Le Cercle d'étude du mois d'avril aura lieu le dimanche 4 mai, à 8 h. 3/4 précis.

COMMISSION DES FÊTES

PROMENADE SYNDICALE DE 1924

Nous rappelons que la promenade syndicale de cette année aura bien lieu le dimanche 18 mai, à Clisson.

Avis très important

Réunion à la gare de l'Etat à 6 heures précises. En arrivant, messe à la chapelle de N.-D. de Toutes-Joies, près Clisson.

Matinée: Visite du château de Clisson; déjeuner à l'Hôtel de la Coupe-d'Or.

Après-midi: Promenade au Moulin Neuf, sur les bords de la Sèvre.

Retour à Nantes vers 20 h. 1/2.

Prix pour la journée: 12 francs.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la permanence.

POUR VOTRE CAFÉ

servéz vous du

Cof's

DOUBLE
FILTRE
Interchangeable



25% D'ÉCONOMIE

POUR RECEVOIR FRANCO LA NOTICE EXPLICATIVE:
ÉCRIRE À M. PINARD & FILS, 2^{me}, RUE RICHER - NANTES

R. C. Nantes 410 B

FAMILLE SYNDICALE

Le samedi 22 mars a été béni, en la basilique Saint-Donatien, le mariage de Mlle Madeleine Glébeau avec M. Lucien Stéphan.

Le samedi 26 avril, à 10 heures, en la basilique Saint-Nicolas, sera béni le mariage de Mlle Marie Coloux avec M. Edmond Adnet. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

Notre chère compagne et membre du bureau, Jeanne Martin, a eu la grande douleur de perdre sa sœur, rappelée à Dieu le 6 avril. Nous nous associons toutes à ce deuil cruel, témoignons de notre profonde sympathie et adressons à Mme Martin nos respectueuses condoléances.

Trois messes seront dites à l'intention de Madeleine Martin, les 8, 13, 16 mai, à 6 h. 1/2, église Saint-Similien, autel N.-D. de Miséricorde.

Nous y convions toutes nos syndiquées.

Syndicat de l'Aiguille (Section Sainte-Anne)

VENTE DE CHARITÉ
AU PROFIT DE SA CAISSE DE SECOURS
ET DE CHOMAGE

Le dimanche 30 mars avait lieu, dans la grande salle des fêtes des Syndicats chrétiens, 6, rue de Bel-Air, la vente annuelle de charité pour sa caisse de secours aux malades. Cette année, cette vente avait un double but: celui de la caisse de secours et celui de la caisse de chômage pour l'entretien de l'atelier établi cet hiver, qui a rendu service pendant un mois et demi à 19 jeunes filles sans travail.

Avée de tels buts on ne pouvait que s'intéresser à l'œuvre, c'est ce que n'ont pas manqué de faire plusieurs personnes généreuses qui ont remis des dons et que nous ne saurions trop remercier.

Merci également à Mlle Morandea, la toute dévouée présidente, et aux membres de son Conseil tout entier, qui se sont surpassés pour organiser tous les comptoirs d'une façon si parfaite.

Toute la journée, nous n'avons cessé de voir se succéder une foule nombreuse, venue pour visiter, et faire valoir les différents rayons qui, de soir venu, se sont trouvés presque dévalisés.

Le succès a dépassé toutes les espérances, aussi sommes-nous heureuses de pouvoir remercier le donateurs, organisateurs et tous ceux qui, à un titre quelconque, ont bien voulu prêter leur précieux concours.

La Secrétaire.

Le Gérant: GUSTAVE PRESSENSÉ.

Maison LEGLAS-MAURICE

LEGLAS-MAURICE & JAMIN

SUCCESSIONS

Téléph. 4.81 - 9 & 11, Rue de Briord, NANTES - Téléph. 4.81

MEUBLES DE LUXE - MEUBLES A BON MARCHÉ - Rideaux - Literie - Tapis

Manufacture au Mont-Goguet